



REPUBLIQUE DU NIGER
**CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE
DOSSO**

Tél : (227) 20.650.774 / 90.81.72.74 - Email : cradosso@yahoo.fr

Rédaction : Maidadji Kaka Ibrahim, Boulama Hassane, Mounkaila Hima (CRA Dosso) avec l'appui du RECA – Juin 2019

Maitrise de la pression parasitaire à travers le conseil de gestion à l'exploitation agricole et les formations

Préambule

Cette note a été rédigée sur la base des résultats de l'analyse des données collectées par les conseillers de la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) dans le cadre du conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF) au niveau du département de Doutchi, et d'entretiens complémentaires avec des producteurs et productrices.

Compte tenu de la dynamique du dispositif CGEF dans ce département, qui se fait selon les campagnes avec ou sans techniciens d'organisations de producteurs OP, les données sont établies à partir de 43 producteurs (dont 20 suivis en CGEF et 23 sous forme d'entretiens complémentaires). Il faut également noter que les données collectées au cours des deux premières campagnes de conseil de gestion n'ont pas été prises en compte car non exploitables et que les résultats intègrent uniquement les données de 2017 et 2018.

1. Contexte

Le conseil de gestion à l'exploitation familiale dans la Région de Dosso a démarré en 2014 avec comme objectif global la sécurisation des revenus des exploitations familiales ciblées dans cette région par le renforcement de leur capacité de production, leur adaptation aux contextes économiques et aux changements climatiques.



A Doutchi, 3 sites de production maraîchère (Tapkin Sow, Konkorindo et Takouwidawa) ont été initialement ciblés pour le suivi CGEF. Sur ces sites, les producteurs pratiquent majoritairement, par ordre décroissant, les cultures de la laitue, le piment vert, le moringa et la pomme de terre sur plusieurs campagnes. De plus, le site de Tapkin Sow est exploité pour toutes les campagnes de l'année sans interruption et le système de culture est caractérisé par l'association de plusieurs cultures (laitue, pomme de terre, moringa, tomate, aubergine, jaxatu, courge, etc.). Cela a eu pour

conséquences un développement accru des ennemis des cultures, ce qui entraîne au niveau des

producteurs un usage important de pesticides chimiques dont la majorité sont des produits non homologués.

Cette note fait état des changements induits dans les pratiques de protection phytosanitaire. Au total, 111 producteurs sont suivis en GCEF au niveau des sites de Tapkin Sow, Matankari et Takouidawa et 10 autres producteurs ont suivi directement une formation thématique sur la protection phytosanitaire des cultures. L'analyse a porté sur 20 producteurs suivis en CGEF au niveau du site de Tapkin Sow et de Matankari. En plus de cela 23 autres producteurs des sites de Takouidawa, Matankari et Tapkin Sow ont été interviewés à l'aide d'un questionnaire. Ce qui fait un total de 43 producteurs évalués sur 121.

2. Les appuis de la CRA

Dans le département de Dogondoutchi, 111 producteurs ont été touchés dans le cadre du suivi en conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF). Au niveau de la formation thématique 10 producteurs devant servir de relais ont été formés sur la lutte phytosanitaire. L'approche consiste à des formations individuelles ou par groupes dispensées aux producteurs suivis, sur les thèmes : connaissance et utilisation des pesticides chimiques, fabrication et utilisation des biopesticides à base des feuilles de neem, de tabac et de piment.

Cette formation a été dispensée par le coordonnateur FCMN Niya de la section de Dosso et le conseiller la CRA de la zone Douchi pour une durée de trois (3) jours en Novembre 2017.

Aussi, à travers le conseil de gestion à l'exploitation familiale, il a été entrepris à l'intention des producteurs de ces bassins de production, un voyage d'étude au centre Songhaï avec 11 producteurs de la région ciblée afin de renforcer leur capacité sur les techniques de production en maraîchage, par des formations sur les thématiques suivantes : techniques du maraîchage en saison des pluies, association des cultures, gestion des ravageurs des cultures maraîchères, techniques de pépinières, utilisation et connaissances des produits chimiques, fabrication et utilisation des biopesticides.

3. Les résultats/changements induits

En termes de changement, on assiste aujourd'hui à une utilisation plus importante des produits homologués mais aussi un contrôle de quand il faut traiter, comment doit-il se protéger et de la fréquence de traitement.

3.1. Utilisation des produits chimiques

A titre d'exemples le suivi CGEF a permis de :

- Former sur notre échantillon, 10 producteurs sur 20 (soit 50% des producteurs CGEF) qui doivent servir de relai pour la formation d'autres producteurs en préparation et utilisation de biopesticides ;
- Réduire significativement l'utilisation des produits chimiques, comme l'indique le tableau suivant :

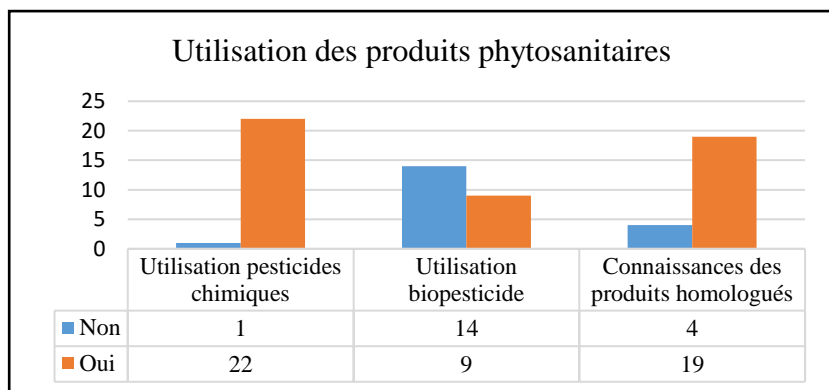
Tableau 1 : Utilisation des produits chimiques avant et après le suivi

Nombre de producteurs ayant fait recours au traitement chimique à la 1 ^{ère} année de suivi	Nombre de producteurs ayant fait recours au traitement chimique à la 2 ^e année de suivi
10 sur 20 soit 50%	2 sur 20, soit 10%

Partant de ces résultats d'analyses et de restitutions des données collectées avec les producteurs dans le cadre du suivi CGEF au cours de ces deux années, on constate que seulement 10% des producteurs suivis ont fait recours à l'utilisation des pesticides chimiques lors de la 2^e année de suivi contre 50% la première année.

Cela signifie que le conseil de gestion à l'exploitation familiale, à travers les formations, a contribué à la diminution de l'utilisation pesticides chimiques et leur remplacement par des biopesticides.

Actuellement avec le suivi permanent des producteurs en conseil de gestion à l'exploitation familiale au niveau de ces bassins de production, tous les producteurs suivis sont également conscients de la période indiquée pour les traitements phytosanitaires et préfèrent l'application des produits phytosanitaires le soir au moment où il n'y a pas de beaucoup de présence humaine sur le site et aussi éviter l'action du soleil sur la matière active. Le graphique suivant montre le résultat obtenu suite aux entretiens avec 23 producteurs.



Parmi les 23 producteurs enquêtés, 22 utilisent les pesticides chimiques, 9 font recours aux biopesticides, et 19 connaissent les produits homologués.

Cela correspond respectivement à 96%, 39% et 83% des producteurs questionnés.

Figure 1 : Utilisation des produits phytosanitaires



Il faut noter que l'utilisation des produits phytosanitaires diffère d'une culture à une autre, et que les producteurs appliquent les pesticides spécifiquement sur certaines cultures telles que le moringa, le piment, l'aubergine. Toutefois, il faut noter que le CGEF n'a pris en compte que les cultures principales donc pas toutes les cultures, c'est pour cette raison qu'au niveau des producteurs suivis on a que 10% des producteurs suivis qui ont fait recours à l'utilisation des pesticides chimiques.

3.2. Normes d'application des produits phytosanitaires

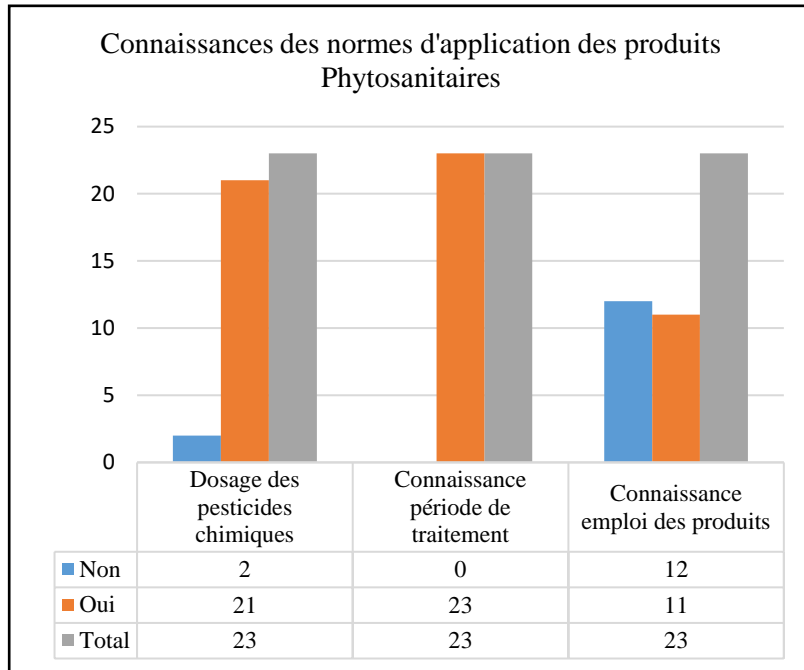
La figure suivante présente les résultats obtenus en termes des connaissances des producteurs sur les normes d'application des produits phytosanitaires.

Pour la période de traitement, les producteurs ont répandu soit le soir ou le matin en avançant les explications suivantes :

L'application le soir ou très tôt le matin se justifie selon les producteurs questionnés par : le fait qu'il y ait moins de vent ; et aussi moins de soleil, ce qui permet de préserver l'efficacité du produit en évitant

l'effet dégradant du soleil sur la matière active ; en ces périodes, les ennemis sont sur place sur les cultures, ce qui permet de les atteindre au moment des traitements. Pour le cas des sites collectifs, il faut aussi noter qu'il n'y a pas beaucoup de présence humaine, ce qui limite donc les risques d'intoxication.

Il ressort que sur 23 producteurs, 21 connaissent comment faire le dosage des pesticides chimiques avant application. Tous les 23 producteurs connaissent parfaitement la période de traitement. Pour le mode d'emploi, 11 producteurs sur 23 ont répondu correctement à la question avec des explications à l'appui.



Pour le mode d'emploi des produits, parmi les 11 producteurs qui ont bien répondu à la question, ils expliquent qu'ils emploient les bios pesticides en prévention et les pesticides chimiques en curatif.

Pour le mode d'emploi, il faut rappeler que c'est pour répondre à la question de savoir si les biopesticides et les pesticides chimiques s'emploient de la même façon.

Pour plus de précision sur la connaissance des biopesticides une question a été introduite à cet effet.

Figure 2 : Connaissances des normes d'application des pesticides

3.3. Connaissance des biopesticides

Le tableau suivant traduit les résultats obtenus sur la connaissance des biopesticides.

Tableau 2 : Connaissances des biopesticides

Réponse	Connaissances des biopesticides	96% des producteurs questionnés connaissent les biopesticides mais seul 39% les utilisent. Quand on pose la question « pourquoi », on obtient les réponses suivantes : certains disent que c'est par paresse, d'autres qu'ils ont l'intention de l'utiliser car ils en ont vu l'efficacité en préventif chez leurs voisins, d'autres qu'ils ont utilisé une fois. Bien que ce soit efficace ils n'ont pas continué car ils trouvent la préparation fastidieuse.
Non	1	
Oui	22	
Total	23	

Synthèse : en récapitulatif le CGEF a apporté un changement dans les pratiques phytosanitaires, en ce sens qu'il a contribué à la réduction des pertes de production liées aux ennemis de cultures par une maîtrise de la lutte phytosanitaire par les producteurs. Cela contribuerait à la maîtrise de la pression parasitaire par les producteurs, comme le montrent les résultats obtenus au niveau de ces 43 producteurs évalués.

Le conseil de gestion a permis de réduire les charges liées à l'achat des produits chimiques. Cela est confirmé par les réponses données par les producteurs questionnés dont entre autres :

- Réduction de gaspillage de produit car ils ont appris le bon dosage ;
- Savoir quand appliquer (très tôt le matin et le soir) et comment (préventif pour le bio et curatif pour le chimique) ;
- Savoir identifier de manière précoce les attaques.

En définitif, à l'issue de la présente note les recommandations suivantes sont formulées :

- Intensifier la formation surtout à Tapkin Sow où il y a beaucoup de producteurs qui la réclament.
- Faciliter l'utilisation des biopesticides en promouvant des produits prêts à l'utilisation comme la poudre et l'huile d'amande de neem.



Le « cocktail », un biopesticide composé à partir (de la droite vers la gauche) de feuilles de neem, piment sec, feuilles séchées de tabac local et un peu de savon.

Ce cocktail a été enseignée aux femmes de l'union de Djoga proche de Torodi dans la région de Tillabéri par l'agent de l'Agriculture (CDA) de Torodi. Ces productrices font des cultures de chou, laitue et oignon « bio » sans pesticides et sans engrais chimiques. Cette formulation a été ensuite reprise par les Chambres Régionales d'Agriculture.